



AMBASSADE DE SUEDE

Directive 2004/38/CE

(Directive sur la libre circulation)

**Veillez noter que tous les documents présentés
doivent être en version originale et traduits en français ou anglais.**

**Veillez noter que si votre dossier n'est pas complet lors de la soumission de votre demande,
il risque d'être refusé**

- Passeport : validité de 3 mois minimum après la date d'expiration du visa demandé et qui contient au moins deux pages vierges
- Une copie récente du passeport
- Formulaire de demande rempli et signé par le demandeur (si mineur signé par le(s) parent(s))
- Certificat de résidence au Maroc pour les étrangers : carte de séjour marocaine (ou justificatif de demande de renouvellement)

Preuve de nationalité de citoyen de l'UE/EEE

- Copie de la page d'identité du passeport du citoyen de l'UE/EEE ou autre document d'identité attestant de la nationalité du citoyen de l'UE/EEE

Preuve de lien de parenté avec un citoyen de l'UE/EEE

Par exemple :

- Certificat de mariage
- Acte de naissance/décision judiciaire légalisée relative à la garde de l'enfant indiquant le lien de parenté avec le citoyen de l'UE/EEE
- Autres documents prouvant que vous appartenez à la catégorie de « membre de la famille » d'un citoyen de l'UE/EEE bénéficiant des droits accordés par la directive 2004/38/CE

(directive sur la libre circulation), par exemple des preuves relatives à la dépendance.

Les mineurs (moins de 18 ans) voyageant seuls ou sans l'un de leurs parents/tuteurs légaux

- Lettre d'autorisation originale signée par les parents/tuteurs légaux et dûment légalisée
- Si un parent a la garde exclusive : copie de la décision de justice ou autre justificatif de garde
- Copies des passeports et titres de séjour marocains du ou des parents ne voyageant pas

Si vous accompagnez un ressortissant de l'UE/EEE

- Preuve de voyage en Suède/Islande avec un membre de sa famille ressortissant de l'UE/EEE

Par exemple :

- Confirmation du voyage en Suède/Islande du ressortissant de l'UE/EEE ou confirmation d'un voyage commun ou réservations de voyage et d'hébergement, copie des réservations de vols pour le demandeur et le membre de sa famille ressortissant de l'UE/EEE

Si vous rejoignez un ressortissant de l'UE/EEE

- Preuve de rejoindre un membre de votre famille ressortissant de l'UE/EEE résidant en Suède/Islande

Par exemple :

- Justificatif du droit de séjour du citoyen de l'UE/EEE en Suède/Islande (si son séjour en Suède/Islande est d'au moins trois mois)

Documents supplémentaires

Le demandeur peut soumettre d'autres documents pertinents à sa situation.

L'ambassade de Suède peut demander des informations ou des documents supplémentaires et, si nécessaire, mener un entretien avec le demandeur par téléphone ou en personne.

Il n'est pas nécessaire de présenter une assurance voyage valide, mais l'Ambassade recommande vivement de toujours voyager avec.